

TEXTE ADOPTE no **240**

« *Petite loi* »

ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 1998-1999

28 janvier 1999

PROPOSITION DE LOI

relative à l'assurance veuvage.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première lecture, la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 28 janvier 1999.

Le Président,

Signé : LAURENT FABIUS.

Voir les numéros : **800** et **1329**.

Sécurité sociale.